

Les Bordes sur Arize  
ARIÈGE-PYRÉNÉES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 14 janvier 2025***Date de la convocation : 09 janvier 2025*

*L'an deux mille vingt-et-cinq, le quatorze janvier, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.*

**Présents :** CAMPS Frédéric, DUFOSSÉ Dominique, MERIC Michel, LAFONT Patrick, CABÉ Alain, CHAUVET François, COMMENGE Séverine, MIR Aurélie, PEREIRA-SANTERRE Jérôme, POUILLET Marie-Ange, KOSMINSKY Serge, VALÉRO Gilberte, DENOY Steeve, GOUZY Sylvie.

**Procurations :**

**Absents :** de SAINT BLANQUAT Gilles.

**Secrétaire de séance :** PEREIRA-SANTERRE Jérôme.

---

**2025-004 – AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX – AMENAGEMENT ET MISE EN SECURITE DE L'ALLÉE DE MARVEILLE.**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que des travaux supplémentaires sont nécessaires à la bonne réalisation des travaux d'aménagement et mise en sécurité de l'Allée de Marveille :

- |  |              |
|--|--------------|
| - Réalisation d'un génie civil éclairage :         | 2 520.00€ HT |
| - Réalisation d'un réseau pluvial supplémentaire : | 4 773.00€ HT |
| - Réalisation d'un plateau ralentisseur :          | 6 229.00€ HT |

Montant total des travaux supplémentaires : 13 522.00€ HT

Le nouveau montant des travaux s'élève donc à 372 802.80€ HT

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal la proposition d'avenant aux travaux et demande sa validation par l'assemblée délibérante.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

- **VALIDE** la proposition d'avenant au marché de travaux d'aménagement et mise en sécurité de l'Allée de Marveille pour un montant total de 13 522.00€ HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,  
Jérôme PEREIRA

Le Maire,  
Frédéric CAMPS

